

Ordre du jour du Conseil municipal

Lundi 26 Septembre 2022 à 18 h 30

Salle du Conseil Municipal (Hôtel de Ville)

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

Administration générale

- 1- Décisions du Maire
- 2- Rapport 2021 – Grand Poitiers Communauté Urbaine
- 3- Création d'une Agence Postale Communale – Convention avec la Poste
- 4- Création de cavurnes dans le cimetière communal
- 5- Fixation des tarifs 2022 pour les cavurnes du cimetière à compter du 01 Novembre 2022
- 6- Fixation des tarifs 2022 des encarts publicitaires dans les publications communales

Ressources Humaines

- 7- Modification du tableau des emplois
- 8- Autorisation de recours au Conseil en Evolution Professionnelle proposé par le Centre de Gestion De la Vienne (CDG)
- 9- Contrat de projet
- 10- Recrutement et rémunération des agents recenseurs
- 11- Convention avec le Centre Socio Culturel de la Maison Des projets pour la prise en charge d'un apprenti

Finances


- 12- Décision modificative N°1 du budget principal de la Commune

Associations

- 13- Subvention exceptionnelle pour des associations - 2022

Par ailleurs, la séance du Conseil municipal sera ouverte au public.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes sincères salutations.



Gérald BLANCHARD